

Arria Formula « Women Peace and Security »
Présentation de l'association
NDABAGA:
Association des Femmes ex-combattantes du RWANDA

Excellence Monsieur le Président ;
Excellence Messieur les Ambassadeurs ;
Mesdames Messieurs les invités.

De prime abord permettez moi de vous transmettre les salutations de mes sœurs ex-combattantes et membres de Ndabaga Association qui vous remercient vivement de votre invitation.

C'est aujourd'hui pour nous une reconnaissance et un honneur de pouvoir nous adresser à cette auguste assemblée. Une reconnaissance parce que pendant longtemps et encore aujourd'hui, les femmes sont ignorées et discriminées après les conflits armés, et le rôle qu'elles jouent n'est pas souvent pris en considération dans les mêmes proportions que celles de leurs frères combattants. Au contraire, après les conflits, elles sont marginalisées et le stigma dans la société est la récompense de leur bravoure, détermination et patriotisme.

Mesdames et messieurs

La question de la Paix et la sécurité est un sujet qui handicape le monde, et mon pays, le Rwanda en a souffert et connaît encore les séquelles du génocide, des massacres et aujourd'hui se retrouve encore confronté aux problèmes d'insécurité au quotidien. Les Femmes et les enfants sont les premiers victimes de cette situation qui vient de durer 10 ans.

La résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies, a été accueilli avec enthousiasme dans mon pays, qui d'ailleurs avait déjà commencé à mettre ses principes en application avant son adoption. En effet le constat de la nécessité d'impliquer les femmes dans le processus de maintien et de restauration de la paix et la sécurité dans le pays, ainsi que la non discrimination de toutes les forces de la nation, y compris les femmes et les jeunes ont été utilisés comme seuls moyens de protéger la Paix que le pays venait de conquérir à un prix extrêmement élevé de plus d'un million des rwandais morts en 1994.

Les mesures pris par le pays pour restaurer la Paix, la sécurité et l'unité nationale ainsi que la réconciliation des citoyens ont été répercutées à la base y' compris au niveau des associations des femmes. Ndabaga est un des reflets du souci de cette volonté de promouvoir l'unité et la réconciliation et des applications de la résolution 1325. En effet aujourd'hui, notre association des femmes ex-combattantes qui comprend plus de 443 membres éparpillées sur toute l'étendue du pays, rassemble les ex-combattantes venant de APR(Armée Patriotique Rwandais), des ex-FAR (ex-Forces armées rwandaise) aussi bien que de diverses milices (interahamwe) qui s'opposaient naguère avec les armes à la main.

Reconnaissant le rôle de la femme ex-combattantes dans la recherche de la paix et le maintien de la sécurité, le Gouvernement rwandais les a incluses dans les instances de prise de décision. Aujourd'hui nous avons nos représentantes aussi bien dans le parlement, le gouvernement que dans les institutions décentralisées au niveau des provinces et des communes. Il va s'en dire que toutes les étapes n'ont pas été un cadeau mais une conquête ou les femmes ex-combattantes, après le terrain de la guerre armée, ont du apprendre à se battre pour leurs droits sans les armes. Ceci a été sans aucun doute difficile mais c'est une bataille comme tant d'autre et nous sommes déterminées aussi à la gagner avec l'appui de tous les partenaires.

Bien que notre jeune association fait des progrès évidents dans sa participation à la reconstruction du pays, nous constatons cependant que son implication au niveau régional et international n'est pas encore effective. Nous pensons avoir une expérience et des potentialités qui peuvent être utilisées dans le maintient de la Paix et la sécurité ainsi que dans la prévention des conflits et la protection des civiles.

Ici, honorable assemblée, je voudrais porter votre attention sur l'importance d'implique les femmes ex-combattantes dans les missions de maintien de la Paix des Nations Unies. Il est en effet surprenant de voir les problèmes liés au genre que les missions de maintien de la Paix rencontrent et de voir combien les femmes sont peu représentées dans ce genre de missions. Je voudrais profiter de l'honneur qui m'a été donné d'adresser cette assemblée, pour insister et demander que le Secrétariat General des Nations unies , en respect à la résolution 1325, urge les gouvernements à renforcer la présence des femmes à tous les niveaux des missions ayant trait à la paix.

Nous sommes convaincues, nous les ex-combattantes, que nous pouvons dans ce domaine apporter une contribution à la réflexion sur les modalités de cette participation et de la mise en application de la résolution 1325.

Mesdames. Messieurs, je ne voudrais terminer cette adresse sans remercier les Nations Unies en général pour m'avoir accordé l'occasion de parler à cette auguste assemblée. Je voudrais également reconnaître le rôle de l'UNIFEM qui sans relâche a été au côté des femmes ex-combattantes et permis que nous puissions avoir droit à la parole et apporter notre contribution à la paix et au développement. Nous osons espérer que des ressources adéquates lui seront allouées pour mieux servir les femmes (*entre autres celles du Soudan*) de toutes les conditions et en particulier les plus marginalisées et les sans voix dans la communauté nationale et internationale.

Je vous remercie.